



- Légende**
-  Limites communales
 - Parcelles cadastrales**
 - Bâtiments**
 -  Périmètre d'exposition aux risques
 -  Zones grisées "G"
 -  Zones rouge foncé "R" et "R+L" d'interdiction renforcée
 -  Zones rouge clair "r" et "r+L" d'interdiction avec quelques aménagements
 -  Zones bleu foncé "B" et "B+L" d'autorisation sous conditions
 -  Zones bleu clair "b" et "b+L" d'autorisation sous conditions
 -  Zones bleu "L" d'autorisation sous conditions
 - Zones vertes "V" d'autorisation sous conditions
 - Secteurs de mesures foncières potentielles

0 0.4 0.8 1.2 1.6 2 km